







Bilan de l'édition française de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) 2010 : une forte mobilisation avec près de 50% d'actions supplémentaires menées en France par rapport à 2009 !

A l'occasion des Trophées de la SERD remis hier soir à Bruxelles aux meilleures actions de prévention des déchets, retour sur une campagne d'information et de sensibilisation qui, à travers ses animations, mobilise les énergies et témoigne d'une évolution positive des mentalités.

La deuxième édition de la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** qui s'est tenue du 20 au 28 novembre 2010 dans plusieurs pays, dont la France, a suscité une large mobilisation des pouvoirs publics, collectivités, entreprises et citoyens; elle a ainsi permis de renforcer la prise de conscience du grand public au sujet de la nécessaire prévention des déchets, l'un des chantiers prioritaires de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

En effet, la production de déchets municipaux a presque doublé en 30 ans au sein des 27 Etats membres de l'UE pour atteindre aujourd'hui une moyenne 524 kg /an/habitant, soit 10 kilos par semaine! En France, la loi dite « Grenelle 1 » a pour double objectif de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les cinq prochaines années et de diminuer de 15 % d'ici 2012, les quantités de déchets incinérées ou enfouies. Ainsi, le principe de la SERD s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons nos déchets, ça déborde » orchestrée par l'ADEME. Pour cette édition 2010, l'accent était mis cette fois sur le gaspillage alimentaire ; et il y en a eu pour tous les goûts!

Lors de la SERD 2010, ce sont ainsi 4 346 actions de sensibilisation (contre 2 672 en 2009, soit + 62%) concernant la réduction des déchets qui ont été mises en œuvre, sous l'égide de 32 autorités publiques organisatrices (contre 20 en 2009, soit + 55%) dans guelque 18 pays\*, dont 16 européens.

La France, à l'initiative de 1 960 actions (+ 49% par rapport à 2009!), remporte la palme de la sensibilisation avec des projets pédagogiques ou ludiques, mais toujours pratiques, visant à donner à chacun les clés pour réduire de façon simple sa production de déchets au guotidien.

Fort de ces succès, une 3<sup>ème</sup> édition de la SERD est d'ores et déjà prévue du 19 au 27 novembre 2011.

Espérons que les actions seront toujours plus nombreuses et les déchets toujours moins présents!

\* Les 18 pays ayant participé à la SERD 2010 sont : l'Allemagne, Andorre, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Estonie, la France, la Finlande, l'Italie, l'Espagne, Malte, le Portugal, la Slovénie, la Suède, le Royaume-Uni, ainsi que la République Dominicaine et le Brésil (région du Minas Gerais)

www.ademe.fr

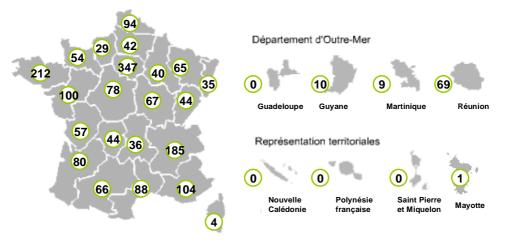
## En France, un double record qui illustre une forte mobilisation

A l'occasion de cette 2<sup>ème</sup> édition de la SERD, la France se voit particulièrement mise à l'honneur puisque c'est le pays à avoir mis en place le plus grand nombre d'actions ; elle a ainsi mené 1 960 initiatives sur un total de 4 346 tous pays confondus, soit près de la moitié (45%) de l'ensemble des actions de la SERD!

Par ailleurs, on observe une très nette augmentation du nombre d'actions sur le territoire français, celui-ci étant passé de 1 313 en 2009 à 1 960 en 2010, soit une progression de 49%!

A noter à cet égard, une mention spéciale à 3 régions qui permettent d'atteindre ce chiffre record : l'Ile-de-France qui est loin devant avec 347 actions (contre 165 en 2009), la Bretagne, qui en a mené 212, et enfin la région Rhône-Alpes avec 185 projets réalisés.

Les Pays de la Loire, la Picardie, le Poitou Charente, la Bourgogne et de nouveau l'Île-de-France affichent le plus fort taux de progression de la mobilisation.



Concernant les acteurs en présence, on remarque qu'au-delà des collectivités locales et des associations, naturellement investies par cette mission de service public, les entreprises françaises (la grande distribution mais aussi le secteur des services – restauration, conseil, etc. – ou l'industrie) ont confirmé en 2010 leur investissement croissant dans la SERD puisqu'elles sont les premières en termes de nombre d'actions menées.

Pour ce qui concerne le détail des porteurs de projets, on note la répartition suivante :

- 41% des opérations ont été initiées par des entreprises et autres industries, organisations et systèmes fortement pourvoyeurs de déchets,
- 39% ont été l'œuvre des collectivités locales, qui ont saisi cette opportunité pour communiquer sur la mise en place de plans de prévention des déchets,
- 15% ont été menées par des associations et des ONG, naturellement investies dans un combat qui est en général leur raison d'exister,
- 3% ont été mises en place par des établissements d'éducation,
- 2% par des structures « autres » (centre de loisir, maison de retraite, clinique...)

Pour retrouver le bilan des actions menées en France dans le cadre de la SERD 2010 : <a href="http://www.reduisonsnosdechets.fr/serd/bilan2010.html">http://www.reduisonsnosdechets.fr/serd/bilan2010.html</a>

# Palmarès européen des trophées de la SERD 2010 : la France à l'honneur dans la catégorie « Association/ONG »

Dans le cadre de cette prise de conscience menée à travers la campagne de la SERD, l'objectif est à la fois d'attirer l'attention des citoyens, qu'ils soient à l'école, à la maison, sur leur lieu de travail, dans la rue ou bien au supermarché, afin de les faire réfléchir à la nécessaire prévention des déchets pour au final changer leurs habitudes. Ainsi, les actions les plus intéressantes sont sélectionnées pour la compétition des Trophées de la SERD. Un jury européen récompense les meilleures initiatives, tous pays confondus au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à Bruxelles le 28 mars 2011.

www.ademe.fr

### - Catégorie « Administrations et autorités publiques » :

L'Autorité environnementale de la métropole de Barcelone (EMA-AMB, Catalogne / Espagne) pour son action « Mieux que le 100% nouveau, le 100% rétro. »

Il s'agissait là d'une campagne de sensibilisation, de mise en relation et d'information menée autour du réemploi et de la seconde vie donnée aux objets usagés tels que vêtements, meubles, appareils divers, etc. Des visites de boutiques et de marchés spécialisés en « seconde main » étaient organisées, de même que des rencontres au sein d'ateliers de réparateurs avec des artisans présentant certaines techniques pour pouvoir réaliser ces travaux soi-même. Des actions sur la consommation responsable, le compostage et la qualité de l'eau ont complété cette opération de l'administration catalane.

http://www.amb.cat/web/emma & www.millorquenou.cat

#### - Catégorie « Association/ONG » :

Ecoscience Provence (France) pour son action « Achats Engagés : sortons nos courses de leurs emballages. » (Voir ci-dessous dans les projets français pour le détail et la vidéo) <a href="https://www.ecoscienceprovence.com">www.ecoscienceprovence.com</a>

## - Catégorie « Entreprise/industrie » :

Codorniu Group (Catalogne / Espagne) pour son action « La réduction des déchets dans la production de bouteille en verre dans le secteur viticole. »

Cette opération d' « Ecodesign » était articulée autour du dispositif mis en place par l'entreprise viticole pour réduire le poids du verre dans ses bouteilles de Cava (vin pétillant catalan proche du Champagne). Les procédés du nouveau contenant ainsi que les bénéfices retirés ont ainsi été mis en lumière : réduction de 11% du verre utilisé dans la confection d'une bouteille, cette dernière passant d'un poids de 900g à 800g, 4 000 tonnes de verre économisées par an, économies d'énergies et réduction des émissions de  $CO_2$  liées au transport des nouvelles bouteilles... Les visiteurs du domaine ont également été invités à participer à des tests tandis que 2 conférences ont aussi été tenues dans une école œnologique réputée pour sensibiliser les futurs viticulteurs et œnologues à la problématique de l'Ecodesign.

www.grupocodorniu.com

### - Catégorie « Etablissement d'éducation » :

L'école primaire St Mary's Episcopal (Ecosse) pour son action « Les défis de la réduction du gaspillage alimentaire ».

Cet établissement avait organisé durant toute la semaine un challenge portant sur la diminution drastique des quantités de nourriture et d'emballages gaspillés à l'occasion des repas des élèves, qu'il s'agisse de ceux servis à la cantine ou de ceux apportés sur place par les enfants. L'ensemble des déchets ont été pesés, notés, répertoriés, et ont fait l'objet en fin de semaine d'une lettre d'information adressée aux parents, élèves, enseignants et membres du service de restauration pour mettre l'accent sur ces résultats et leur indiquer les actions à mener. Celles-ci ont ensuite été mises en avant dans une phase de sensibilisation menée par les élèves, avec des étapes successives destinées à réduire sur la durée le poids des déchets, ce challenge étant ensuite renouvelé pour pouvoir noter l'évolution et l'impact des différentes opérations.

### - Catégorie « Autres » (hôpital, centre culturel, maison de retraite, etc.) :

Elisa Andretti, soutenue par l'université de Malte et l'ambassade d'Italie, pour son action « Le plan pour le réemploi à Malte. »

Comme pour Barcelone (Catégorie « Administrations et autorités publiques »), cette action était relative au réemploi, et plus spécifiquement à la récupération de matériaux de construction abandonnés. L'idée était d'établir sur Malte un marché intérieur durable de ces matériaux réutilisables et de fournir un outil aux personnes intéressées (propriétaires fonciers, designers, entrepreneurs...) permettant le partage de ces informations, en l'occurrence une carte ; celle-ci ayant pour finalité d'une part la mise en relation des individus souhaitant procéder à des échanges de matériaux récupérés et d'autre part, à l'éducation des individus mais aussi à la sensibilisation des pouvoirs publics en mettant en lumière les ressources limitées de l'Île de Malte et donc le besoin d'optimiser leur exploitation pour réduire le gaspillage.

http://www.maltareusemap.com/

## - Coup de cœur du jury :

#### AERESS (sous la coordination européenne de RREUSE) pour l'action « Waste Watchers. »

Dédiée à améliorer la prise de conscience sur la nécessité de réduire le gaspillage, l'opération « Waste Watchers » a été menée dans 5 pays en simultané durant la SERD 2010. L'objectif était d'encourager le grand public à participer activement à la prévention du gaspillage en lui permettant de visualiser immédiatement les émissions de  $CO_2$  ainsi évitées sur le thème « un objet réparé et réutilisé est un gaspillage évité ». Les centres de réemploi ont en effet vendu des produits issus de la collecte par des entreprises sociales d'encombrants et autres objets abandonnés ; ils ont ensuite communiqué sur le poids et le nombre d'objets vendus pour que le grand public prenne la mesure du gâchis ainsi évité, ce qui, à l'échelle européenne, s'est révélé conséquent (80 tonnes de gaspillage en moins !). « Waste Watchers » ou quand la préservation de l'environnement va de pair avec la construction d'une économie sociale. www.aeress.org

## Les actions françaises qui concouraient aux trophées de la SERD 2010

L'édition 2010 de la SERD, manifestation qui constitue depuis plusieurs années maintenant l'un des éléments majeurs de la campagne nationale de prévention « Réduisons nos déchets, ça déborde » conduite par l'ADEME, avait mis l'accent cette fois-ci sur le gaspillage alimentaire, même si plusieurs autres thématiques ont été largement abordées ; on a ainsi pu noter des opérations relatives à l'écoconsommation (30% du total des actions), au réemploi des objets (15%), aux DEEE – Déchets d'équipements électriques et électroniques – (13%) ou encore au compostage (10%).

A titre d'exemple, les projets permettant de bien prendre la mesure à la fois de la diversité et de la richesse des actions labellisées dans le cadre de la SERD 2010 qui représentaient la France aux Trophées de la SERD étaient :

## Ecoscience Provence (lauréat dans la catégorie Association/ONG) et son action « Achats Engagés : sortons nos courses de leurs emballages » : <a href="https://www.ecoscienceprovence.com">www.ecoscienceprovence.com</a>

Avec cette opération, le consommateur était invité à choisir lors de ses achats des produits générant peu d'emballages. L'action consistait tout d'abord en une phase de sensibilisation à la problématique des déchets, avec la création de "Monstres de déchets", par les écoles locales (collège Pierre Gassendi de Rocbaron, école Jean Jaurès II de Brignoles, école Guy de Maupassant de Garéoult). Les monstres furent ensuite installés dans les supermarchés, interpellant le consommateur grâce à un dispositif électronique embarqué de détection de mouvement (créé par le Lycée Rouvière de Toulon) qui lançait un appel vocal : « C'est la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ». La mise en place d'un étiquetage spécial identifiant 300 produits générant moins de déchets, ainsi que des messages dans les rayons, complétaient le dispositif. Des animations de présentation d'un « caddie encombré » et d'un « caddie engagé » étaient suivies d'un comparatif en termes de contenu de déchets et de prix des achats. Des visites d'écoles ont aussi permis de toucher les plus petits, avec à chaque fois le même objectif : inciter le consommateur à réfléchir aux déchets générés par ses achats en se posant des questions telles que : « Ce produit n'est-il pas sur-emballé ? ».

Pour voir la vidéo de l'opération menée par EcoScience Provence : http://www.reduisonsnosdechets.fr/serd/bilan2010-v5.html

## L'Agence métropolitaine des déchets ménagers de la région lle-de-France (Syctom), et son action « La cuisine anti-gaspi » : <a href="https://www.syctom-paris.fr">www.syctom-paris.fr</a>

La cuisine anti-gaspi est un kit de sensibilisation conçu par le Syctom qui abordait le thème du gaspillage alimentaire de manière ludique et interactive. Le public était invité à une mise en situation dans une cuisine, un espace qui évoque immédiatement son « quotidien alimentaire » : faire ses courses et les ranger, préparer son repas et préparer ses futures listes de courses. Des messages simples, des trucs et des astuces en matière de prévention y étaient délivrés: Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ? Et moi, qu'est-ce que je jette ? Comment bien préparer sa liste de courses ? Comment optimiser ses courses ? Comment bien ranger ses courses ? Moins jeter, c'est possible !

## L'entreprise API restauration et son action «Stop au gaspillage alimentaire » www.api-restauration.com

La gestion des déchets est un enjeu fort d'API, en tant qu'entreprise de restauration collective. La fabrication d'un repas produit des déchets en quantité non négligeable (livraison, préparation, débarrassage) et c'est pourquoi l'entreprise s'est investie dans la SERD. API peut ainsi valoriser ses actions réalisées tout au long de l'année auprès de deux types de convives : les scolaires et les entreprises. Des actions d'animation ont été menées lors de l'édition 2010 de la SERD dans les cantines scolaires de la Fondation d'Auteuil (Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Alsace, Rhône-Alpes, Paysde-la Loire, Picardie, Midi-Pyrénées). L'objectif était double : à la fois réduire les déchets en engendrant des changements de comportements mais aussi revaloriser et recycler les déchets ne pouvant être évités.

## Le Lycée Marie Gasquet de Marseille et son action « N'en jetez plus ! » : www.lyceegasquet.com

Les élèves de la filière Sciences et Techniques de Laboratoire ont mené des actions de sensibilisation auprès des autres classes afin de réduire les déchets issus des travaux pédagogiques, mais aussi d'influer sur les attitudes personnelles. Le projet de la classe était une action d'information visant le reste de l'établissement pour expliquer la nécessité de réduire la quantité de déchets produite, faire part de leur démarche de réduction des déchets de laboratoire et inciter chaque classe à mettre en place une action de réduction des déchets dans le cadre de ses activités spécifiques. Déchets papier ou cartouches d'imprimantes pour les classes de bureautique, déchets alimentaires en cuisine, chaque classe devait proposer au moins une idée applicable rapidement.

### Le SYDOM du Jura et son action « Repas 0 déchet » : www.letri.com

Organisé par le syndicat de traitement des ordures ménagères (SYDOM) du Jura, le repas « Zéro déchet » est un concours lancé dans le cadre de la SERD auprès des établissements scolaires du département pour sensibiliser le jeune public à une alimentation saine, équilibrée, goûteuse et respectueuse de l'environnement. En parlant de repas « Zéro déchet », il était donc question à la fois de sa préparation mais aussi de sa dégustation! Le défi consistait notamment à ne pas produire de déchet, ou bien uniquement des déchets fermentescibles (c'est à dire organiques) ni lors de la préparation des repas ni à leur issue. Une éducation au goût et aux bonnes pratiques culinaires qui fait de ce projet un exemple à suivre par tous. Ainsi, au Collège Poligny, 420 personnes ont dégusté le repas élaboré par les 34 éco-délégués du collège, tandis qu'à Champagnole, un menu pour 120 personnes a été préparé par les élèves en ateliers, encadrés par les parents volontaires, des enseignants retraités et toute l'équipe de l'école.

## Pour en savoir plus :

www.ewwr.eu www.reduisonsnosdechets.fr www.batucamob-serd.fr

## LE PROGRAMME LIFE + EN BREF

Pour favoriser la prise de conscience du public sur les questions environnementales, la Commission européenne propose un instrument financier consacré exclusivement à la protection de l'environnement : le programme LIFE+, qui a pour objectif d'inclure l'environnement dans les politiques européennes. La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (2009-2011) est soutenue par ce programme via le volet « Information et Communication ». http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm



La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est soutenu par le programme Life + de la Commission Européenne.

www.ademe.fr

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. <a href="www.ademe.fr">www.ademe.fr</a>